



Direction départementale des territoires et de la mer
 Service eau, nature et biodiversité
 Unité gestion des procédures environnementales

affaire suivie par : Colette GUEGAN
 tel : 02.56.63.74.72
 courriel : colette.guegan@morbihan.gouv.fr

Vannes, le 09 août 2017

Le directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan

à

Monsieur le directeur départemental de la protection des populations
 32 bd de la Résistance CS 92526
 56019 VANNES Cedex

Objet : demande d'autorisation au titre des installations classées – élevage canin à la Grée Saint-Laurent

PJ :

L'EARL LES VENTS DE L'OCEAN, dont le siège social est situé au lieu-dit « Les Landes» 56120 LA GRÉE SAINT LAURENT, a sollicité l'autorisation, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, d'exploiter un élevage canin devant comporter, après extension de l'effectif, 120 chiens à cette adresse «Les Landes» 56120 LA GRÉE SAINT LAURENT.

J'ai l'honneur de vous communiquer les informations suivantes sur ce dossier :

➤ **en matière d'urbanisme** :

La commune de La GRÉE SAINT LAURENT dispose d'une carte communale approuvée le 2 novembre 2010 par délibération du conseil municipal.

Le projet se situe en zone naturelle. Le projet n'impacte aucune zone humide.
 Aucune remarque au titre de l'urbanisme.

➤ **concernant les risques naturels et technologiques** :

Le projet n'est pas concerné par les problématiques risques naturels et technologiques.
 Avis favorable.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, j'émet un avis favorable à la réalisation de ce projet.

Le directeur départemental des territoires et de la mer

Yves LE MARECHAL